**TERMES DE REFERENCE POUR UNE MISSION D’APPUI A LA REVUE A MI-PARCOURS DE L’UNDAF 2015-2019**

**1. Contexte**

Le Plan cadre des Nations unies pour l’assistance au développement, plus connu sous son abréviation anglaise UNDAF (United Nations Développement Assistance Framework) fait partie du programme des réformes internes de l’ONU. Il a été institué afin de mettre en œuvre une collaboration autour d’objectifs communs, une cohérence des programmes et le renforcement mutuel de l’action des différents Programmes, Fonds et Agences spécialisées des Nations Unies dans chacun des pays concernés, pour une période de planification commune. Il vise une meilleure coordination des interventions et efforts entrepris par le Système pour accompagner les pays dans leurs efforts de développement, en vue notamment de la réalisation des Objectifs de développement durable et des autres agendas internationaux de développement contenus dans les plans d’action des conventions et conférences internationales.

L´UNDAF en cours entre les Comores et les agences des Nations Unies couvre la période 2015-2019. Il est focalisé sur quatre domaines d’intervention prioritaires, à savoir (i) la croissance économique et lutte contre la pauvreté, (ii) les services sociaux de base, (iii) la gouvernance et (iv) l’environnement et la résilience climatique. Il a été élaboré de façon participative et inclusive avec les différentes parties prenantes incluant les agences non résidentes du SNU. La formulation du PNUAD 2015-2019 est intervenue dans un contexte marqué par l’élaboration de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable 2015-2019 (SCA2D) qui est le cadre unique de référence pour les interventions de développement en Union des Comores pour la période concernée et qui vise à promouvoir le bien-être économique, social et culturel de la population. Ainsi, la formulation du PNUAD 2015-2019 a été réalisée en synchronie avec l’élaboration de la SCA2D 2015-2019 à laquelle le SNU Comores a été fortement associé ; ce qui a favorisé une meilleure articulation et un alignement de la réponse du SNU aux priorités nationales à travers ce cadre de coopération.

Depuis 2015, année de démarrage de l’UNDAF actuel, beaucoup de changements sont intervenus dans le contexte de développement du pays et au niveau de l’agenda mondial de développement.

En 2015 et 2016, la mise en œuvre des programmes du Système des Nations Unis a quelque peu souffert du climat politique tendu, caractéristique des périodes électorales et pré-électorales. En effet, l'année 2015 a été marquée par la tenue pour la première fois dans le pays d'élections harmonisées pour les législatifs et les municipales ainsi que la préparation des élections présidentielles et des gouverneurs tenues en 2016.

En 2016, les élections présidentielles et des gouverneurs ont débouché au mois de mai 2016 au renouvellement des chefs des exécutifs du pays tant au niveau fédéral que des îles autonomes. Subséquemment, de nouvelles équipes dirigeantes se sont mises en place pour piloter le processus de développement du pays pour les cinq années suivantes, incluant beaucoup de changements au niveau des titulaires des postes techniques importants et avec de nouvelles priorités. Ainsi ces autorités ont notamment affirmé leur désir de réviser la SCA2D pour y intégrer ces nouvelles priorités

Sur le plan international, en septembre 2015 il y a eu l’adoption, au siège des nations-Unies à New-York, de l’agenda 2030 pour le développement durable incluant les ODD. Quelques mois auparavant, la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (FfD3) s’est réunie à Addis-Abeba du 13 au 16 juillet 2015 et a adopté le Programme d’action d’Addis-Abeba.

Le tableau de bord pour le suivi-évaluation de l’UNDAF prévoit une revue à mi-parcours (RMP) en 2017 du cadre de coopération. Cette revue doit permettre, sur la base d’un examen approfondi et critique de l’état d’avancement du programme durant la première moitié de sa période de référence, d’identifier et de valider d’un commun accord les ajustements nécessaires en vue de poursuivre et de renforcer l’exécution du programme pendant le reste du cycle de la programmation.

**2. Objectifs de la mission**

La mission a pour objectif d’apporter un appui méthodologique et technique au Gouvernement comorien et au Système des Nations unies dans la réalisation de la revue à mi-parcours de l’UNDAF. Cette revue est l’occasion pour le Gouvernement comorien, le système des Nations Unies et leurs principaux partenaires :

1) d’identifier les changements survenus dans la situation de développement et dans l’environnement externe et interne des programmes,

2) de revoir, sur la base de l’évolution de l’environnement et des résultats obtenus, la pertinence et l’efficience des stratégies et des interventions mises en œuvre,

3) d’identifier les principales contraintes rencontrées mais aussi les opportunités qui se présentent,

4) de proposer les ajustements nécessaires pour un meilleur recadrage des objectifs stratégiques de l’UNDAF par rapport aux priorités nationales, à la nouvelle version de la SCA2D, aux ODD et aux autres agendas internationaux tels que l’agenda 2063 de l’Union africaine

5) de juger de l´efficacité de l´allocation des ressources et l´effort de mobilisation de ressources vis-à-vis des partenaires au développement et

6) de reformuler éventuellement des objectifs de l’UNDAF tenant compte de l’approche programmation basée sur les ODD et de la programmation axée sur les résultats.

**3. Tâches des consultants**

Les consultants doivent appuyer le Gouvernement comorien et le SNU dans la préparation et la conduite de la revue à mi-parcours de l’UNDAF 2015-2019. A ce titre, ils doivent, de façon spécifique :

* Prendre connaissance des termes de référence de la revue à mi-parcours
* Elaborer et faire valider les outils pour la collecte des données requises pour la revue
* Elaborer et faire valider le plan du rapport de la revue en droite ligne avec les objectifs spécifiques de la revue et les directives mandataires
* Elaborer un guide pour l’analyse de la contribution du Système des Nations Unies à l’atteinte des objectifs nationaux de développement pour les deux premières années de mise en œuvre de l’UNDAF(réalisations, contraintes et opportunités) et pour l’analyse de la performance des mécanismes de coordination entre les agences du SNU et entre le SNU et le Gouvernement des Comores (tels que définis dans le cadre de l’UNDAF) ;
* Documenter et analyser la contribution du Système des Nations Unies à l’atteinte des objectifs nationaux de développement pour les deux premières années de mise en œuvre de l’UNDAF (2015-2016) : réalisations, contraintes et opportunités ;
* Analyser la performance des mécanismes de coordination entre les agences du SNU et entre le SNU et le Gouvernement des Comores (tels que définis dans le cadre de l’UNDAF) ;
* Formuler des recommandations concrètes pour améliorer la synergie des interventions des différentes agences, la performance des mécanismes de coordination et donc l’efficacité de l’appui du SNU au Gouvernement des Comores dans le cadre de l’atteinte des objectifs nationaux de développement ;
* Proposer une approche méthodologique et formuler des recommandations pour la conduite du processus d’ajustement de l’UNDAF à la nouvelle version de la SCA2D issue du processus en cours d’alignement de cette dernière aux nouvelles priorités nationales et aux ODD ;
* Rédiger le rapport préliminaire de la revue à mi-parcours selon le format convenu
* Participer à la réunion de la revue à mi-parcours, y présenter le rapport préliminaire et en faciliter les travaux
* Produire le rapport final de la revue à mi-parcours en intégrant les commentaires et conclusions issues de la réunion de la revue

**4. Résultats attendus**

A l’issue de la revue à mi-parcours, le gouvernement, le SNU et leurs partenaires au développement auront établi un consensus sur les avancées et les lacunes enregistrées dans la mise en œuvre de l’UNDAF durant la première moitié de son cycle et auront convenu des mesures correctives et les ajustements requis pour accélérer la progression vers les objectifs et résultats convenus dans le cadre de l’UNDAF. Ils disposeront d’un rapport de la revue établi sous un format standard prédéfini et validé. Le rapport distinguera clairement les éléments suivants :

* Les performances et résultats directement imputables à l´UNDAF, en distinguant bien les différents axes.
* Les principales réalisations de l´UNDAF en termes non seulement de résultats atteints mais aussi de qualité des processus adoptés.

Le rapport devra faire ressortir le consensus obtenu entre le Gouvernement, les agences du Système des nations unies et les autres partenaires concernés sur les aspects suivants :

* + - Les progrès réalisés durant la première partie de l’exécution de l´UNDAF;
		- Les principales contraintes rencontrées et les ajustements nécessaires au programme de coopération en termes d’objectifs, de stratégies, de contenu, de financement et d’allocation des ressources ;
		- Une chaîne des résultats de l’UNDAF incluant l’apport des agences du SNU et des autres partenaires au développement et montrant clairement l’implication dans l’adressage des priorités nationales et des ODDs
		- Les problèmes émergents et prioritaires pour le pays ainsi que l’analyse de leurs causes et des stratégies pour les résoudre,

**5. Composition et profil de la mission**

La mission sera composée de deux experts de haut niveau. Un expert international, chef de mission, et d’un expert national en appui.

(i) L’expert international sera un cadre de haut niveau ayant :

- au moins cinq années d’expérience pertinente dans un domaine du développement ;

- de bonnes connaissances de la réforme des Nations unies et notamment du processus CCA/UNDAF et « Unis dans l’action/delivering as one »

- de grandes capacités et une expérience pertinente avérées en suivi-évaluation et notamment dans le domaine des revues de l’UNDAF et des programmes de coopération des agences du SNU

- une grande aptitude à rédiger en Français ;

- une maîtrise des outils informatiques de base (traitements de texte et tableurs notamment) ;

(ii) L’expert national sera un cadre de formation supérieure de niveau BAC+4 au minimum ayant :

- au moins cinq années d’expérience pertinente dans un domaine du développement ;

- des bonnes connaissances des priorités nationales de développement des Comores et notamment de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D) et de son plan d’action prioritaire 2015-2019 ;

- de bonnes connaissances de la réforme des Nations unies et notamment du processus CCA/UNDAF ;

- de capacités avérées en suivi-évaluation

- une grande aptitude à rédiger en Français ;

- une maîtrise des outils informatiques de base (traitements de texte et tableurs notamment) ;

**6. Durée de la mission**

La mission a une durée de 5 semaines. Les consultants devront remettre le rapport préliminaire au bout des trois premières semaines de la consultation et le rapport final dans un délai n’excédant pas deux semaines après la tenue de la réunion de la revue.

**7. Principaux livrables attendus**

Les livrables spécifiques attendus de l’équipe des consultants sont :

* Livrable1 : une note méthodologique incluant les outils pour la collecte des données, le guide pour l’analyse et le plan du rapport
* Livrable 2 : le rapport préliminaire de la revue à soumettre à la réunion de la revue
* Livrable 3 : le rapport final de la revue
* Livrable 4 : un rapport de mission indiquant comment la mission s’est acquittée de son mandat et les leçons apprises et incluant l’approche méthodologique proposée et les recommandations pour la révision de l’UNDAF afin de prendre en compte les changements au niveau de la SCA2D

Tous les rapports seront en langue française. Le rapport final sera soumis en version papier (10 exemplaires) et en version électronique (format Word et PDF)

 **8. Critères d’évaluation**

Les candidats seront sélectionnés sur dossiers sur la base d’une note technique (basée sur des éléments contenus dans le CV) et de leurs offres financières

Le tableau ci-dessous fixe les critères pour l’évaluation technique, la note maximale afférant à chaque critère et la note éliminatoire attachée à chaque critère.

1. Pour l’expert international

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères d’évaluation**  | **Note maximum** | **Note éliminatoire** |
| **Niveau et pertinence de la formation** (minimum BAC+5 en sciences sociales, sciences économiques ou domaines connexes) | 15 | Note inférieure à 5 |
| **Connaissances de la réforme des Nations unies et ses suites opérationnelles** (minimum le processus CCA/UNDAF et l’initiative « delivering as one ») | 20 | Note inférieure à 10 |
| **Expérience pertinente en suivi-évaluation** (participation/conduite de processus de revue ou évaluation de programme/cadre de coopération entre un pays et une institution internationale  | 15 | Note inférieure à 8 |
| **Conduite d’une mission similaire d’appui à la revue à mi-parcours de l’UNDAF/programme unique**  | 25 | Note inférieure à 15 |
| **Maîtrise de la langue française**  | 15 | Note inférieure à 5 |
| **Maîtrise des outils informatiques de base** (minimum Word, Excel et Powerpoint) | 10 | Note inférieure à 5 |
| **Ensemble des critères** | 100 | Note inférieure à 70 |

1. Pour l’expert national

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères d’évaluation**  | **Note maximum** | **Note éliminatoire** |
| **Niveau et pertinence de la formation** (minimum BAC+4 en sciences sociales, sciences économiques ou domaines connexes) | 15 | Note inférieure à 8  |
| **Expérience dans le domaine du développement** (au moins cinq ans dans une position liée à la gestion du développement) | 10 | Note inférieure à 5 |
| **Connaissance des priorités nationales de développement** (bonnes connaissances de la SCA2D et de son PAP) | 15 | Note inférieure à 10 |
| **Connaissance de la réforme des Nations Unies et ses suites** (Processus CCA/UNDAF) | 15 | Note inférieure à 8 |
| **Expérience en suivi-évaluation** (participation à un processus de revue/évaluation de programme de développement ou cadre de coopération) | 20 | Note inférieure à 10 |
| **Maitrise de la langue Française**  | 15 | Note inférieure à 10 |
| **Maitrise des outils informatiques de base** (minimum Word, Excel et Powerpoint) | 10 | Note inférieure à 5 |
| **Ensemble des critères** | 100 | Note inférieure à 70 |

**9. Modalités de paiement**

Le paiement sera effectué en quatre versements et comme suit :

* 20% après soumission de la note méthodologique incluant les outils pour la collecte des données, le guide pour l’analyse et le plan du rapport ;
* 30% après présentation du rapport préliminaire de la revue ;
* 30% après soumission et validation du rapport final ;
* 20% après transmission du rapport de mission.